Macron : dans les pas de Miro Cerar ?

**Le phénomène politique constitué par l'élection de M.Macron est sans équivalent en France. Peut-être faut-il s'orienter vers la Slovénie pour y trouver quelque point de comparaison.**

Étonnamment, sans doute par manque d'intérêt et de culture comparatiste, peu d'observateurs et d'analystes se sont tournés vers la Slovénie pour comprendre et expliquer le phénomène incarné par le nouveau Président de la République et son jeune mouvement politique : "En Marche !", déjà renommé : "La République En Marche".

Pourtant, à y regarder de près, des points communs peuvent aisément être dégagés entre Miro Cerar, le Premier ministre slovène et l'actuel chef de l'État français.

En premier lieu, en juin 2014, lorsque Madame Bratusek avait démissionné, M.Cerar avait émergé au sein de la vie politique nationale, alors qu'il n'avait aucun passé d'élu ou de membre du gouvernement. Professeur de droit, il avait eu l'occasion de participer à la rédaction de la Constitution et avait travaillé à l'élaboration de textes importants. Il était donc connu des cénacles politiques sans faire partie stricto sensu de ces derniers. M.Macron fut, certes, ministre, mais, plus jeune lors de son ascension, il connut des expériences, toute proportion gardée, similaires à celles du Premier ministre slovène avant l'irruption de ce dernier.

En deuxième lieu, entouré de "technocrates" et d'intellectuels, M.Cerar, il y a trois ans, représentait, à Ljubljana, un moteur pour une alternance réussie face à une classe politique entachée par les affaires de corruption et jugée inapte à conduire les affaires nationales.

En troisième lieu, M.Cerar créa, quelques semaines avant les élections législatives, son propre parti : "Le parti de Miro Cerar" et à cet égard, la ressemblance avec le Président français est double, puisque, on le sait, "En Marche!" est constitué à partir des initiales du nom de M.Macron. La personnalisation est donc au coeur de leur démarche, dans deux cas.

En quatrième lieu, M.Miro Cerar entendait ne pas être prisonnier des clivages entre la droite et la gauche. Le dépassement de la ligne de démarcation entre elles deux, pourtant moins poussée en Slovénie, pays adepte de coalitions amples et regroupant des partis de droite comme de gauche, se trouvait au coeur de son projet.

En cinquième lieu, le "parti de Miro Cerar" s'est, d'emblée, situé au centre gauche et a fait part de son attachement enthousiaste pour l'appartenance du pays à l'Union européenne.

En sixième lieu, M.Cerar connut le succès : avec 34,6 % des voix obtenues lors des élections législatives du 13 juillet 2014, il fit élire 36 députés sur les 90 composant l'Assemblée nationale.

En septième lieu, une fois le succès acquis, le "parti de Miro Cerar" fut renommé : "parti du centre moderne".

En huitième et dernier lieu, après son succès, M.Cerar forma une coalition avec les sociaux-démocrates et le parti des retraités.

La comparaison porte donc sur de nombreuses similitudes, sur le fond et en la forme et l'on relève à cet égard, que la personnalisation d'un parti politique à travers son nom, pour ne pas être inédite avant M.M.Cerar et Macron ( parti d'Anders Lange en Norvège, parti de Ruiz-Mateos en Espagne, Liste Pim Fortuyn aux Pays-Bas, Mouvement national Simeon II en Bulgarie, Team Stronach pour l'Autriche en Autriche), fait ressortir les ressemblances, nonobstant un changement de dénomination subséquent au succès électoral.

Comparaison n'est pas raison toutefois. La Slovénie est un régime parlementaire sans "correctif présidentiel" et le mode de scrutin y est de type proportionnaliste.

Mais, les nombreuses convergences entre les ascensions de deux hommes, peu connus et situés au même endroit de l'échiquier partisan pour se substituer à un système politique à bout de souffle, méritent d'être soulignées et méditées, au-delà de leur survenance et de leur résultat. Elles mettent en lumière les ressources de sociétés politiques jugées incapables de renouvellement, sans verser pour autant dans l'extrémisme.

Il reste à se demander si, dans l'hypothèse où "La République En Marche" devait présenter des candidats aux élections des représentants au Parlement européen en 2019 et si elle y obtenait des élus, ces derniers siégeraient, à l'instar du "parti du centre moderne" de M.Miro Cerar, parmi le groupe libéral du Parlement européen. D'ici-là, la République aura accompli quelques pas supplémentaires...

Edwin Matutano

Avocat

Docteur en droit

Chargé d’enseignement à l’Université Lille 2